

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2019

Département de Saône et Loire
Arrondissement de LOUHANS,
Commune de THUREY
Le 24 septembre 2019

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-neuf, le 24 septembre à 20H00, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Bernard DOURIOT, Evelyne CHANUSSOT, Maryse COULON, Gérard MATHEY, Benoît MISS, Christine PERREAUT, Nicolas CHANUSSOT, David INSELIN, Sandra LANNEAU.

Pouvoir :

Étaient excusés :

Absents : Thérèse BOMBRUN

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et constate que le quorum est atteint.

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 juin 2019 à l'unanimité**
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance : Maryse COULON**
- 3. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement: délibération N° 26/2019 adoptée à l'unanimité.**
- 4. Participation aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de Mervans concernant les enfants de Thurey pour un montant de 150 € : délibération N° 27/ 2019 adoptée à l'unanimité.**
- 5. Suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal 2^e classe : délibération N° 28/2019 adoptée à l'unanimité.**
- 6. Achat du logiciel informatique Cosoluce: délibération N° 29/2019**

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de changer le logiciel Berger-Levrault utilisé en mairie car il est devenu obsolète et propose un devis émanant de la SAS Cosoluce retenu par la majorité des communes. A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à adopter cette proposition et ce, à partir du 1^{er} janvier 2020 pour le tarif annuel de 1578.31 € TTC.

- 7. Vote des subventions aux associations pour l'année 2019 : délibération N° 30/2019**

Le montant des subventions pour l'année 2019 est alloué aux associations suivantes :

- *Amicale des médaillés militaires : 90 €
- *L'Espérance : 200 €
- *Dentelles d'autrefois : 100 €
- *Anciens pompiers de Thurey: 250 €

- *Club du Bon Accueil : 100 €
- *La St Hubert : 300 €
- *APE : 200 €
- *Thurey en fête : 200 €
- *ADMR St Germain du Bois :150 €
- *Jeunes sapeurs- pompiers de Mervans : 60 €

8. Achat d'une parcelle de terrain privé au nom de l'indivision Chanussot : délibération N° 31/2019

Le Maire informe le conseil du projet d'acquérir une parcelle de terrain privé de 91 m2 pour le prix de 822 €.

Cette proposition est adoptée par 8 voix pour et 2 abstentions.

9. Les actes administratifs concernant l'achat des terrains Degrange et Saada ont été signés.

10. Questions diverses

- Installation des 3 poteaux pédagogiques par Bernard, Jean-Paul et David à proximité d'ACA, de la ferme Ravet et de la propriété anciennement Guillemaut.
- Suite au passage de nombreux camions transportant de la terre pour la déposer autour de l'étang de Mr Breed, la route sera interdite aux véhicules dans un souci de sécurité des usagers pendant un mois (durée des travaux).
- La distribution des colis du CCAS s'effectuera le vendredi 20 décembre et le samedi 21 décembre.
- Le repas du CCAS aura lieu le 5 octobre.
- Projet bulletin municipal 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-Michel FROMONT

